

Ambassade de France aux Pays-Bas
Service économique régional de La Haye

LUXEMBOURG

Résultats du commerce extérieur 2022¹

Avec un taux d'ouverture de 184% du PIB en 2022, le Luxembourg est l'une des économies les plus ouvertes du monde. Les échanges – dont la progression constante a été marginalement ralentie par la crise sanitaire – sont en 2022 en progression de +3,8% (288 Md€) et restent dominés par les services (81% du volume d'échanges total) eux-mêmes portés par les services financiers et d'assurance (120 Md€, soit 41,6% du total). Bien qu'en repli (-11,5%), les échanges sont structurellement excédentaires (22,2 Md€, 28,5% du PIB). Le commerce de biens a fortement rebondi – en partie en raison des pressions inflationnistes - de +23% par rapport à son niveau pré-crise. L'UE concentre 60% des échanges de biens et services, dont 37% pour les seuls trois pays limitrophes (Allemagne, France, Belgique).

Toujours excédentaires, les échanges de biens et services ont atteint un niveau record.

En progression continue depuis une décennie la valeur des biens et services échangés atteignait 288Md€, soit env. 370% du PIB, enregistrant une hausse annuelle (g.a) de +3,8% tirée davantage par les importations (+5,4% en g.a, 133 Md€) que les exportations (+2,6%, 155 Md€). Le dynamisme des échanges n'a souffert ni de la crise sanitaire, ni du conflit RU-UA, la valeur des biens et services échangés ayant progressé de +26% depuis 2019. **L'excédent structurellement dégagé par le Luxembourg se stabilisait à 22,2Md€** - à 86% généré auprès de partenaires UE - et imputable aux seuls échanges de services (+22,1 Md€, -9% en g.a), ceux de biens étant à l'équilibre (+0,1 Md€, -85% en g.a).

En 2022, environ 60% (stable depuis 2017) des échanges a été réalisée au sein de l'UE. Les **5 premiers partenaires commerciaux** du Luxembourg – **Allemagne, Royaume-Uni, France, USA et Italie** – concentraient alors 58% des échanges, l'Allemagne (20,3% des exportations), le Royaume-Uni (14,6%) et la France (10,9%) étant ses **principaux clients**, l'Allemagne (17,5% des importations), USA (14%) et Royaume-Uni (12,2%) ses **principaux fournisseurs**. En 2022, le Luxembourg enregistrait ses **excédents les plus significatifs** avec l'Allemagne (8,2 Md€), UK (6,5 Md€) et la France (6,3 Md€) et ses **déficits les plus importants** auprès des USA (-11,5 Md€), l'Irlande (-5 Md€) et Singapour (-4,1 Md€).

Des échanges de biens en forte hausse, déficitaires et spécialisés.

Les échanges de biens ont atteint le niveau record de 41,5 Md€ en 2022. En hausse de de 15% en g.a dans un contexte de forte inflation, le dynamisme s'explique tant par une hausse des exports (+15,5%, 16,3 Md€) que des imports (+14%, 25,2 Md€) entraînant en 2022 une progression de +12% du **déficit (-8,9 Md€)**. Les **5 premiers partenaires commerciaux** – **Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas et Italie** – concentrent les ¾ des échanges. Aussi, l'Allemagne (25,8%), la France (15,5%) et la Belgique (12,2%) sont les **principaux clients** du Grand-Duché, tandis que la Belgique (35,2%), l'Allemagne (26,5%) et la France (11%) constituaient le **trio de tête des fournisseurs**. Si en raison des importations énergétiques et de matériels de transport le Luxembourg enregistre ses **principaux déficits** avec la Belgique (-6,9 Md€), l'Allemagne (-2,5 Md€) et les Pays-Bas (-0,6 Md€), il est en revanche excédentaire vis-à-vis du Royaume-Uni (0,15 Md€) et l'Italie (0,03 Md€).

Des échanges dominés par les métaux (17% du total), les produits chimiques et plastiques (19,3%) et les appareils électriques et électroniques (18,2%). Dans le détail, les **exportations** sont dominées par (i) les métaux (23,8%), (ii) les produits chimiques et plastique (21,8%) et (iii) les appareils électroniques, électriques et d'optique (19,7%). Les **importations** sont dominées par (i) les produits chimiques et plastiques (17,6%) et

(ii) les appareils électroniques, électriques et d'optique (17,2%), ainsi que par (iii) les produits minéraux (14,8%), (iv) le matériel de transport (13,5%) et (v) les produits agroalimentaires (12,1%). Le Grand-Duché enregistre ainsi ses **principaux déficits** sur les produits minéraux (-3,6 Md€), matériel de transport (-1,8 Md€) et des produits agroalimentaires (-1,5 Md€) et son **principal excédent** sur le poste des métaux (+0,75 Md€).

Ralentiement des échanges de services, toujours excédentaires et dominés par les services financiers.

La progression rapide des échanges de service observée depuis 10 ans a marqué le pas en 2022. En hausse de +2% grâce à une progression plus rapide des importations (+3,3% en g.a, 106 Md€) que des exportations (+1%, 128 Md€), **les échanges des services ont atteint le volume record de 233 Md€** - soit 4 fois plus que ceux de biens - 55% étant réalisés au sein de l'UE. **L'excédent structurel** dégagé par le Luxembourg - quasi-entièrement auprès de partenaires européens - reste significatif (22 Md€) et supérieur à la moyenne des 10 dernières années (20,8 Md€). Les 5 premiers partenaires du Grand-Duché - Allemagne, Royaume-Uni, USA, France et Italie - concentraient 59,6% du total. L'Allemagne (19,5%), le Royaume-Uni (16,4%) et la France (10,3%) sont ses **principaux clients**, les USA (16,9%), l'Allemagne (15,5%) et le Royaume-Uni (14,7%) ses **principaux fournisseurs**, la France se classant au 4e rang (7,1%). Si c'est auprès des USA (-11,7 Md€), de l'Irlande (-5 Md€) et Singapour (4,2 Md€) que les principaux déficits sont enregistrés, les excédents les plus importants sont générés auprès de l'Allemagne (8,6 Md€), la France (5,7 Md€) et le Royaume-Uni (5,4 Md€).

Des exportations et importations dominés par les services financiers et d'assurance. Bien qu'en repli tendanciel depuis 2010, **la part des services financiers et d'assurance représentent en 2022 toujours la majorité des échanges (51,4%)**, dont 54,6% des exportations et 47,5% des importations. Dans le détail et en sus des services financiers et d'assurance, les **exportations** sont dominées par les services aux entreprises (20,1%) et de transport (13,5%). Les **importations** sont aussi dominées par les services de transport (15,4% du total), les services aux entreprises (14,3%) et les usages de la propriété intellectuelle (7,9%). Les **principaux postes excédentaires** sont les services financiers et d'assurance (+19,6 Md€) devant les services aux entreprises (10,6 Md€) et les voyages (1,8 Md€), tandis que ceux **déficitaires** sont ceux liés à l'usage de la propriété intellectuelle (-5,8 Md€), aux services de fabrications (-3,9 Md€) et aux TIC (-2,5 Md€).

¹NB - les données utilisées pour réaliser cette note sont issues par Statec, le bureau statistique luxembourgeois. Considérant la coexistence de deux méthodologies utilisées par Statec pour la mesure du commerce extérieur, certaines données relatives aux échanges de biens peuvent, au sein de cette note, ne pas correspondre (cf. annexe 1 pour le détail des méthodologies citées).

Annexes

Annexe 1 - Point méthodologique

Les analyses de la présente note reposent sur des sources statistiques luxembourgeoises (Statec) qui proposent deux méthodologies différentes en matière de mesure des échanges commerciaux :

- **Approche « commerce extérieur » ou « comext »**, s'applique exclusivement aux échanges de biens, et ne recense que les marchandises traversant physiquement la frontière luxembourgeoise (y compris l'énergie électrique et le gaz) à destination ou en provenance d'un autre Etat, ne couvrant pas les opérations triangulaires. Les importations de marchandises sont mesurées CAF (coûts, assurance, fret, soit à la frontière de l'importateur). Cette méthode permet de retracer les mouvements de marchandises de manière détaillée à un moment donné.

- **Approche par la « balance des paiements »**, par laquelle sont recensées les marchandises et les services sur la base du changement de propriété (soit entre résident et non-résident). A la différence de la méthode « comext », les importations de marchandises sont comptabilisées en FAB (franco à bord, soit mesuré à la frontière du pays exportateur), incluant les provisions de bord, le négoce international ainsi qu'une estimation du commerce électronique. Cette méthodologie permet d'avoir une image complète des échanges (biens, services etc.).

Aussi, à l'aune de ces définitions et pour les besoins de cette note, les analyses ayant trait aux échanges (i) agrégés de biens et services et de (ii) services seuls ont été réalisés sur la base des statistiques « balance des paiements », tandis que les celles relatives aux seuls échanges de biens privilégieront celles « comext ».

Source : entretien avec les statisticiens du Statec, compilation SER.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique (adresser les demandes à lahaye@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le service économique de Bruxelles s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service économique régional de La Haye

www.tresor.economie.gouv.fr

Version du 9 juillet 2024